

► Année: 2010 ► Numero: Mars ► Categorie: Articles

Critiques du multiculturalisme canadien



Danic Parenteau

24-03-2010

Professeur, philosophie et science politique, Collège militaire royal de Saint-Jean

Le débat qui a récemment fait rage à la suite de la parution du rapport Quérin sur la visée multiculturaliste du nouveau cours d'Éthique et de culture religieuse a été l'occasion de réanimer toute la polémique qui entoure le multiculturalisme au Québec. Mon intention n'est pas ici de discuter de ce rapport ni de l'orientation idéologique de ce cours. Beaucoup a déjà été dit et écrit au sujet de ce dernier, tant par ses détracteurs que ses partisans. Dans une perspective plus large, je souhaite plutôt faire le point sur les principales raisons pour lesquelles les Québécois en général, à la différence des Canadiens, sont si peu enclins à embrasser ce modèle de société (et l'idéologie qui l'alimente), que nous impose le cadre politique fédéral. Quelles sont les principales raisons de l'aversion qu'éprouve le Québec à l'égard du multiculturalisme canadien?

Avant d'offrir un bref survol de ces principales raisons, et afin de lever toute ambiguïté quant à l'intention de ce texte, il me faut préciser ce que j'entends par multiculturalisme. Ce terme désigne un modèle particulier d'intégration et de gestion des immigrants qui repose sur une certaine conception de la société dont la principale source idéologique est le libéralisme anglo-saxon. Ce modèle s'exprime principalement par une valorisation et une promotion du patrimoine culturel des différents individus qui composent la société, au premier plan, les nouveaux arrivants, et sous-groupes, notamment les communautés ethniques. Le multiculturalisme comme conception de la société refuse de reconnaître à celle-ci une quelconque identité nationale spécifique, outre celle qui, sous un mode composite et hétéroclite, s'exprime sous la forme de la « mosaïque » culturelle qui émane de la coexistence, au sein d'une même société, d'une pluralité de cultures. Adoptée par certains pays occidentaux à partir de la fin des années 1960, cette politique constitue si on peut dire l'idéologie officielle du Canada, ce dont témoigne notamment son inscription dans la Charte canadienne des droits et libertés, elle-même une partie intégrale de la Constitution de 1982.

Six principales raisons permettent, selon moi, de rendre compte de la méfiance qui anime la société québécoise à l'endroit du multiculturalisme canadien. Bien qu'elles soient irréductibles, ces raisons existent rarement de manière coupées les unes des autres, en ce qu'au gré des discours et en fonction des différentes tendances politiques ou différents contextes, elles savent se combiner et donner corps à des critiques qui, si elles s'expriment le plus souvent sous la forme d'un simple rejet, peuvent à l'occasion donner corps à de sévères critiques à l'endroit de la voie canadienne.

Le multiculturalisme, le discours d'une élite

D'abord, pour une majorité de Québécois, le discours multiculturaliste est perçu comme étant celui d'une élite. Selon une impression largement partagée au sein de la population québécoise, ce modèle participe en effet d'un discours qui trouve davantage écho parmi une certaine élite culturelle, intellectuelle ou politique canadienne et québécoise, une élite qui, au Québec, incline plus en faveur du fédéralisme que du souverainisme. Reconnaître cela n'est pas dire que les valeurs de tolérance ou d'ouverture aux autres auxquelles les partisans du multiculturalisme associent ce modèle ne sont pas partagées par le reste de la population québécoise, mais que c'est davantage parmi une certaine frange de la population – cette élite –, que ces valeurs trouvent leurs plus fervents adhérents et assurément, leurs plus actifs défenseurs. Aussi, dans cette perspective, le multiculturalisme et les valeurs qui le portent sont-ils perçus comme quelque chose qui requiert d'être inculqué au peuple, lequel serait, entend-on, naturellement peu réceptif à ces valeurs. En guise d'illustration d'une telle perception, on ne peut s'empêcher de penser ici à Gérard Bouchard qui, à l'automne 2007, en cherchant à se défendre à la suite des propos maladroits qu'il aurait tenus à l'endroit des « gens qui ne sont pas des intellectuels et qui regardent les nouvelles à TVA ou à TQS », affirmait que « pour convaincre la population que la diversité ethnique c'est un enrichissement culturel, il faut des arguments, or ces arguments, je vous garantis qu'on les cherche (je souligne) ». Le multiculturalisme s'affiche ainsi comme la bonne nouvelle devant être prêchée au peuple.

Or, depuis la fin de l'emprise de l'Église et de son clergé sur la société québécoise, nombreux sont les Québécois – spécialement ceux qui vécurent cette époque –, à se méfier de toute nouvelle « foi », de tout nouveau discours prosélytes émanant d'une quelconque élite éclairée qui chercherait à révéler au peuple, la « bonne nouvelle ». La méfiance que vouent bon nombre de Québécois à l'endroit du multiculturalisme est en partie redevable à cet aspect du discours à l'aide duquel les défenseurs de ce modèle en font la promotion.

Le multiculturalisme, une norme morale

Ensuite, dans le discours de nombreux défenseurs du multiculturalisme, ce modèle est présenté comme une sorte de norme morale. En effet, ce modèle est souvent présenté par ses partisans comme l'horizon indépassable de l'ouverture à l'autre ou la perfection en matière de tolérance. Le multiculturalisme ne traduirait pas seulement une attitude d'ouverture aux autres, une tolérance à la diversité, mais bien en définitive une norme morale indépassable. Aussi, à la manière de la condamnation portée par Pierre Trudeau en 1977 à l'endroit du projet souverainiste québécois, toute remise en cause du multiculturalisme canadien consisterait-elle ni plus ni moins en un « crime contre l'histoire de l'humanité ».

Au cœur d'un tel argument largement présent dans le discours des défenseurs du multiculturalisme se trouve un faux dilemme : ou bien on accepte le multiculturalisme, ou bien, on est fermé aux autres, on est replié sur soi, voire on est xénophobe ou pis, raciste. Ainsi, toute critique, toute réticence, toute réserve à l'endroit du multiculturalisme serait le signe d'intolérance, consisterait en une preuve de fermeture d'esprit, voire, trahirait une xénophobie mal assumée.

Or, les Québécois savent voir au-delà de ce discours et reconnaître toute la fausseté de ce sophisme. De manière instinctive, peut-on dire, ils savent bien que par delà cette rhétorique laudatrice à l'égard de ce modèle, le multiculturalisme ne constitue qu'un modèle d'intégration parmi d'autres, qu'en outre ce modèle est celui qu'impose au Québec le pouvoir fédéral. C'est le modèle auquel une bonne partie de l'élite canadienne souscrit, et ce, depuis la fin des années 1960, un modèle auquel s'identifie aujourd'hui une large partie de la population canadienne, même si des critiques à son endroit peuvent également être entendues partout au Canada, et ce, en provenance de plusieurs milieux, tant à gauche qu'à droite. Le multiculturalisme ne possède pas le monopole sur l'ouverture à l'autre, sur la diversité, sur la tolérance. On peut remettre en cause ce modèle sans faire preuve d'intolérance, de xénophobie ou de racisme. De même, il est tout à fait possible de condamner l'intolérance, la xénophobie ou le racisme sans pour autant adhérer au multiculturalisme et à la vision du monde sur lequel il se fonde. Rejeter le multiculturalisme, ce n'est pas rejeter le devoir d'ouverture sur le monde et les autres cultures, un devoir qui bien sûr s'impose au Québec comme à d'autres sociétés d'accueil.

Le multiculturalisme, une nécessité de l'histoire

Dans le prolongement du dernier élément de critique, le multiculturalisme est souvent présenté dans le discours de ses défenseurs comme une nécessité de l'histoire, c'est-à-dire comme le résultat d'un processus historique inévitable, d'un mouvement général qui frappe toutes les sociétés d'immigration et auquel, les sociétés canadienne et québécoise ne sauraient échapper. En bref, le multiculturalisme serait inévitable. Le sociologue des religions Kristof Talin, dans son réquisitoire acerbe contre le rapport Quéirin paru le 14 décembre dernier dans les pages du Devoir (« Le Lyssenko de la souveraineté ») se fait le porte-parole d'un tel discours lorsqu'il écrit que « le multiculturalisme est nécessaire », puisque derrière ce mot, se cache selon lui un état de fait qui « s'impose comme une réalité ». Pareil argument tire sa force d'une confusion, d'un amalgame, volontairement entretenu ou non par ceux qui y souscrivent, entre deux choses. D'une part, ce terme désigne ce qui à bon droit peut être considéré comme un fait empiriquement vérifiable, un état social, qui est celui du caractère de plus en plus multiethnique du Québec – qui est la résultante de l'arrivée de plus en plus importante d'immigrants venus des quatre coins de la planète depuis le milieu du siècle dernier. D'autre part, ce terme sert également à désigner un devoir d'ouverture à l'autre fondé sur un respect de la diversité. Ainsi, le vocable « multiculturalisme » recouperait-il indistinctement ces deux choses.

Or, si le caractère de plus en plus multiethnique du Québec ne fait aucun doute – un état de fait qu'il serait difficile de contester et face auquel la vaste majorité de Québécois semble à l'aise – il n'y a cependant rien qui rende le multiculturalisme, un modèle d'intégration parmi d'autres, inévitable et nécessaire. Là encore, conscients du fait que derrière le terme « multiculturalisme » se cache un modèle et non un état de fait, les Québécois savent que s'opposer au multiculturalisme n'est pas vaguer à contre-courant de l'histoire, mais simplement admettre que la réponse développée au Canada pour répondre à ce fait social a été et demeure ce modèle, mais que d'autres modèles, d'autres pratiques sont également possibles.

Derrière le multiculturalisme, une stratégie de neutralisation de l'identité nationale du Québec

Ensuite, si le multiculturalisme peut être l'objet d'une contestation au Québec, cela tient en partie au fait que les Québécois savent que derrière cette politique se cache une stratégie conçue par Pierre Trudeau en vue de neutraliser l'identité nationale québécoise. On ne peut en effet contester que celui qui fut l'architecte de cette politique et peut-être son plus grand promoteur savait très bien que ce modèle pouvait constituer une stratégie efficace en vue de contrecarrer le nationalisme québécois. Promouvoir le multiculturalisme devait en effet conduire à noyer la spécificité identitaire nationale québécoise dans une différence indifférenciée, une mosaïque culturelle au sein de laquelle il n'y a plus que des minorités culturelles. Avec une telle conception multiculturaliste du Canada, la nation québécoise se voit déçue, en tant qu'héritière des Canadiens-français, de son statut de « peuple fondateur », devenant alors une minorité parmi d'autres, à l'instar des Chinois de Vancouver, des Finlandais de Thunder Bay ou des Ukrainiens de l'ALSAMA. Avec le multiculturalisme, le Canada n'apparaît dès lors plus qu'en tant qu'assemblage hétéroclite de minorités culturelles les plus diverses. Avec ce modèle, exit l'idée des deux peuples fondateurs et exit l'idée même de « nation » – même si celle-ci peut demeurer dans le discours politique en tant que pur symbole, ou sinon, uniquement adapté aux « Premières nations ».

En guise d'illustration de la manière dont une telle conception multiculturaliste du Canada conduit à une neutralisation du peuple québécois comme nation, rappelons l'affaire Carroll. En septembre 2007, Jamie Carroll, le directeur général du Parti libéral du Canada avait été prié de démissionner de ses fonctions après qu'il eut refusé d'embaucher davantage de Québécois dans son équipe, en arguant que « Si j'embauche plus de Québécois, est-ce que je vais aussi devoir embaucher plus de Chinois ? » Ce que dévoile cette déclaration est précisément une telle évacuation dans la représentation que les multiculturalistes se font du Canada, de la spécificité du peuple québécois comme nation. Dans cette représentation du Canada, le peuple québécois, déchu de tout statut particulier, se voit réduit à n'être plus qu'une communauté culturelle parmi d'autres, une communauté à laquelle il n'y aurait plus de raison de consentir quoi que ce soit, autrement dit, de lui reconnaître un quelconque statut distinct, dont devraient être privées les autres communautés qui composent le Canada.

Aussi, si les Québécois ont des raisons de se méfier du multiculturalisme, cela tient en partie au fait qu'ils savent que derrière ce modèle se cache une stratégie visant à noyer leur identité nationale en tant que peuple, c'est-à-dire une stratégie qui vise à rabaisser la nation québécoise au rang de simple communauté culturelles.

Le multiculturalisme, une doctrine foncièrement postnationale

En complément au dernier élément, pour plusieurs Québécois, et au premier plan ceux qui souscrivent le plus ardemment au nationalisme, le principal objet de récrimination à l'endroit du modèle multiculturaliste tient au fait que celui-ci repose sur une conception postnationale de la société. Trouvant assise sur une conception libérale à l'anglo-saxonne de la société, le multiculturalisme procède en effet d'une certaine « désubstantialisation » de la nation au profit d'une conception de la société suivant laquelle cette dernière n'est dès lors plus conçue qu'en tant que simple assemblage d'individus, un tout privé de substance propre, puisque sans identité spécifique, privé de toute profondeur, puisque réduite à sa seule dimension « horizontale », plan sur lequel ne s'offre plus à la vue que la cohabitation presque arbitraire de différents individus au sein d'un même espace sociétal. Ainsi, conçue à la lumière du multiculturalisme, la société québécoise serait dépourvue de toute identité nationale spécifique, privée de tout ce qui fait du Québec une nation distincte.

Une telle conception multiculturaliste dans laquelle la société se voit vidée de toute substance identitaire spécifique se laisse au premier plan saisir dans la valorisation que prêtent ses partisans à la Charte canadienne des droits et libertés ou à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, comme l'un des principaux fondements identitaires de la société. Exemple de cette logique est la manière dont les penseurs multiculturalistes Jean-Marc Larouche, George Leroux, Jean-Pierre Proulx et Louis Rousseau ont de penser le Québec dans le texte qu'ils ont fait paraître dans l'édition du 15 décembre dernier du Devoir (« Critique nationaliste : erreur de lecture »), « la Charte québécoise des droits et libertés de la personne est au cœur de notre identité (je souligne) ». Vidée de toute substance identitaire nationale, l'identité de la société se voit ainsi définie à l'aide des seuls repères dès lors accessibles, des symboles strictement formels, des documents juridiques et constitutionnels abstraits et incolores, pour ne pas dire insipides.

Or, une telle sacralisation de ces documents juridiques (le « chartisme »), qui repose sur une conception essentiellement « négative » de la société – l'identité de la société ne repose pas sur des repères positifs forts, mais sur des documents qui consacrent la liberté négative dont peuvent jouir les citoyens dans cette société –, est en porte à faux le plus complet avec toute conception nationale de la société. Cette conception de la société est en effet foncièrement incompatible avec toute conception qui voit dans le Québec une société marquée par une identité nationale, à titre de société distincte, une société ni meilleure, ni pire que les autres, simplement distincte.

Le multiculturalisme, un modèle en porte-à-faux avec la pratique québécoise

Enfin, si les Québécois se refusent toujours d'embrasser le multiculturalisme, modèle auquel pourtant tant de Canadiens souscrivent volontiers, c'est que le Québec, terre d'accueil d'immigrants depuis toujours, possède déjà une pratique d'intégration spécifique. En affirmant cela, je n'ai pas en tête le modèle nommé « interculturelisme », dont une partie de l'élite québécoise tente depuis quelques années de nous faire croire qu'il s'agit là véritablement de la voie québécoise, alors qu'en vérité, derrière ce vocable, se cache, à quelques détails près, [le multiculturalisme canadien](#). À défaut d'avoir un modèle théorique aussi largement soutenu par des écrits et des études, à l'instar du multiculturalisme canadien, les Québécois possèdent néanmoins une pratique d'intégration qui fonctionne bien – malgré quelques incidents récents, au premier plan, ceux liés à la pratique des accommodements raisonnables, incidents dont les origines ne sont pas tant à trouver dans la pratique québécoise comme telle, mais bien dans le conflit émanant de l'imposition du modèle multiculturaliste canadien au Québec, d'un conflit entre deux modèles d'intégration. En tant que société d'accueil, ouverte à l'immigration depuis pratiquement le début de son histoire, le Québec possède bel et bien une certaine pratique d'intégration des immigrants, inscrite dans des manières de faire, certaines responsabilités à l'endroit des nouveaux arrivants, une certaine représentation de l'autre et de la société qui lui est propre, une pratique qui, malgré les efforts qui sont consentis par les défenseurs du multiculturalisme d'imposer leur modèle au Québec, persiste dans les faits. Si le multiculturalisme est le modèle choisi par les Canadiens, il n'est tout simplement pas celui des Québécois. Plutôt que de mettre de l'avant un vivre-ensemble dans la différence, tel que celui auquel aspire le multiculturalisme, la pratique québécoise, tel que Charles-Philippe Courtois et Guillaume Rousseau ont pu nous le rappeler dans leur article du 25 janvier dans Le Devoir (« Intégration et laïcité – D'autres voies sont possibles »), valorise plutôt l'idée de convergence culturelle et d'intégration nationale. La pratique québécoise trouve appui sur une certaine conception positive de la société, qui voit en elle l'expression d'un certain idéal national marqué par un fort désir de survivance et un attachement à une langue, la française.

Le modèle du multiculturalisme constitue l'expression d'une pratique sociétale, d'une représentation de la société, d'une vision du monde propre aux Canadiens, laquelle, si elle n'est pas totalement étrangère aux mœurs québécoises, se heurte toutefois au sein de la population québécoise à certaines divergences fondamentales que l'on ne saurait nier – que nombre de multiculturalistes se refusent toutefois d'admettre au nom de la prétendue supériorité et du caractère supposément universaliste de leur modèle. Dire cela n'est pas affirmer que ce qui se fait ici est mieux que ce qui se fait là-bas, ou à l'opposé, que tout ce qui vient du Canada n'est pas bon pour le Québec. Simplement dit, nombreux sont les Québécois à se questionner sur la pertinence d'adopter ici un modèle imaginé au Canada et conçu pour le Canada en conformité avec la manière dont la majorité des Canadiens ont de se représenter leur pays, alors que nous possédons déjà une pratique d'intégration distincte. Pourquoi devrions-nous nous débarrasser d'une pratique qui fonctionne bien pour adopter ce modèle venu d'Ottawa ?